





**2014** s'achève, bienvenue dans cette nouvelle année 2015 !

Tout d'abord, j'aurai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés. Je pense à leurs familles en souhaitant que cette nouvelle année adoucisse leur peine.

Une nouvelle année, c'est l'espoir qui renaît, celui de jours meilleurs, pour sa famille, ses amis, c'est l'espoir réconfortant que les choses évoluent.

Après 8 mois d'exercice du mandat de Maire, je prends toute la mesure de la tâche et de la responsabilité que vous m'avez confiées. Autour de moi, tous les membres de l'équipe municipale s'approprient progressivement les dossiers divers et variés selon l'attrait qu'ils suscitent pour chacun. Il en est de même pour tous les employés municipaux qui ont dû adapter leur façon de travailler avec la nouvelle municipalité. Je les

remercie pour leur implication et la qualité de leur travail au service de la commune et des administrés.

Je rends également hommage aux bénévoles, que sont ces femmes et ces hommes qui contribuent, dans le cadre de relations intergénérationnelles indispensables à notre société, au dynamisme de la vie associative Envaloise. Adhérer et participer à la vie associative représente un véritable engagement citoyen qui contribue au «mieux vivre ensemble». Je ne peux que vous inciter à rejoindre ces nombreux bénévoles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Envalois, qui, je l'espère, s'épanouiront dans notre cadre bucolique préservé, à proximité des commodités indispensables pour le quotidien.

Enfin, je transmets toute ma compassion aux personnes malades ou en souffrance, et je leur envoie tout le courage nécessaire pour ne pas baisser les bras.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année 2015 : santé, bonheur, prospérité et que vos vœux les plus chers se réalisent.

## Conjoncture économique : ce qui nous attend

**Réforme territoriale** : baisse des dotations aux collectivités territoriales, rapprochement ou fusion des communes, ou en sommes-nous, et quel sera l'impact pour la commune d'Enval ?

C'est dans ce contexte particulier plein d'incertitudes que nous mettons en place notre engagement de campagne.

Le projet de loi de finances voté par le gouvernement prévoit une baisse drastique des dotations de l'état aux collectivités territoriales jusqu'à 2017 au titre de l'effort national (soit 11 milliards d'euros).

La conséquence pour la commune d'Enval sera une baisse de la dotation globale de fonctionnement qui passera de 151 600 € en 2013 à 65 900 € en 2018.

Depuis 2012, il existe un Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), qui consiste à prélever des ressources sur les communes ou intercommunalités «favorisées» pour redonner aux communes ou intercommunalités «défavorisées». Les taux d'imposition de la commune d'Enval étant très inférieurs à la moyenne nationale, nous sommes considérés à ce titre comme une commune favorisée. En conséquence la participation de la commune d'Enval à ce fonds de péréquation passera de 11 000 € en 2013 à 33 000 € en 2018.

De plus, à compter de juillet 2015, le droit des sols (dossiers d'urbanisme) actuellement traité par la direction départementale des territoires (DDT) se fera dans le cadre des services mutualisés de la communauté de commune et sera de ce fait une charge de fonctionnement nouvelle pour la commune (coût non estimé actuellement).

Vous l'aurez compris, l'enjeu budgétaire imposé aux municipalités pour les années qui viennent sera de maîtriser les charges de fonctionnement dans un contexte de forte baisse des ressources.

**Les récentes réformes gouvernementales nous incitent :**

→ A élaborer des pactes budgétaires et fiscaux au sein des communautés de communes, dont la principale conséquence serait de lisser les taux d'imposition à un taux moyen d'environ 18% pour toutes les communes de Riom communauté (Enval : taux actuel moyen de 10,4%).

→ A fusionner pour créer une commune nouvelle. Cette fusion serait basée sur le volontariat et consiste à délocaliser la gouvernance de la collectivité avec toutes les conséquences qui peuvent en résulter.

Toutes ces mesures visent deux objectifs principaux : diminuer le nombre de communes et diminuer la participation financière de l'Etat.

La commune d'Enval s'est toujours attachée à bien maîtriser ses dépenses de fonctionnement, tout en limitant l'augmentation de ses taux d'imposition.

L'analyse détaillée de notre budget montre qu'une augmentation des taux d'imposition locaux est inéluctable à court terme afin de pallier le manque de ressources annoncé, et de pouvoir mettre en œuvre les investissements nécessaires en matière d'urbanisme (futurs lotissements de Moneyroux et de Basse Garde) de voirie (chemin de la Boule) de locaux municipaux (bâtiment regroupant les ateliers municipaux, la bibliothèque, le relais d'assistance maternelle, etc...), d'obligations règlementaires (accessibilité des bâtiments communaux, entretien et réfection des réseaux d'assainissements), sans pour cela augmenter l'endettement de la commune au-delà des seuils acceptables.

Au regard de cette analyse je m'engage à maintenir la gestion de notre commune sous sa forme actuelle et malgré la pression exercée, à refuser la fusion des communes qui nous est proposée.

Christian MELIS



## Forum des associations

La majorité des associations envalaises était représentée lors de la journée «Rencontre avec les Envalois» organisée à la salle polyvalente le dimanche 31 août, jour de la fête patronale. Le bilan de cette première manifestation commune a été jugé globalement positif par l'ensemble des participants, malgré le peu d'adhésions nouvelles enregistrées par certaines associations ce jour. La décision de reconduire cette animation le week-end de la fête d'Enval a été prise. Le Comité des Fêtes «va piloter» son intégration dans le programme des animations mis en place pour la prochaine fête d'Enval d'août 2015.



## Apéritif offert par la municipalité

Dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale, de nombreux Envalois se sont retrouvés dans la salle polyvalente vers midi pour discuter et partager le verre de l'amitié, en applaudissant les démonstrations de capoeira qui se sont produites.



## Cérémonie au monument aux morts du 11 Novembre

Sur invitation de l'équipe municipale, de nombreux Envalois, des représentants d'associations et des élèves de l'école ont participé à cette manifestation. Après les sonneries au clairon jouées par deux musiciens, c'est avec beaucoup d'émotion que tous les présents ont écouté avec attention les enfants rappeler le nom de chaque soldat d'Enval mort pour la France pendant les derniers conflits. Cette cérémonie s'est terminée en mairie par un moment convivial offert par la municipalité, à tous les participants.



Nous remercions les enseignants de l'école d'Enval et leurs élèves d'avoir participé à l'illustration de la page de couverture. Les dessins ont été réalisés sur le thème de l'hiver. Bravo aux artistes en herbe : Lisa, Maria, Juliette, Alexandre, Théo, Thibaut, Mattéo, Diane, AC, Eléo, Carla, Camille, Luke, Océane, Léonie, Anaïs.

# VIE MUNICIPALE

## Médailles du travail

Le 20 Octobre dernier une réception sympathique s'est tenue en mairie, en l'honneur de Gisèle Rougier et Claudine Longchambon. Elles ont reçu la médaille de vermeil du travail pour leurs 30 années de bons et loyaux services au sein de l'équipe des employés municipaux. En présence de Jean Caillaud, ancien maire, Christian Melis leur a remis les médailles au nom du Ministre de l'intérieur. Il les a remerciées pour leur implication, leur disponibilité et surtout la rigueur dont elles font preuve dans leur travail respectif. Il a également remercié toute l'équipe des employés municipaux, pour l'excellence du travail effectué au service de tous les administrés.



## Projet Espace culturel – Ateliers municipaux

Nous avançons progressivement dans la conduite de ce projet d'investissement présenté pendant la campagne municipale de début 2014. Celui-ci répond à des besoins exprimés : nécessités de mise en conformité des ateliers municipaux actuels - besoins de surfaces supplémentaires (bibliothèque, relais assistance maternelle, activités périscolaires, associations enva-loises, etc.) en permettant de réhabiliter l'ancienne école et agence postale, actuellement inoccupée. Conformément à l'engagement pris durant notre campagne de poursuivre le développement de la commune dans le cadre d'une gestion dynamique et rigoureuse malgré un environnement économique difficile, nous attendons les résultats des expertises financières demandées. Nous devons en effet évaluer l'impact sur notre budget des baisses de dotation, charges et investissements obligatoires imposés par l'Etat pour les années à venir.



## Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD de Riom Limagne) : une nouvelle gouvernance

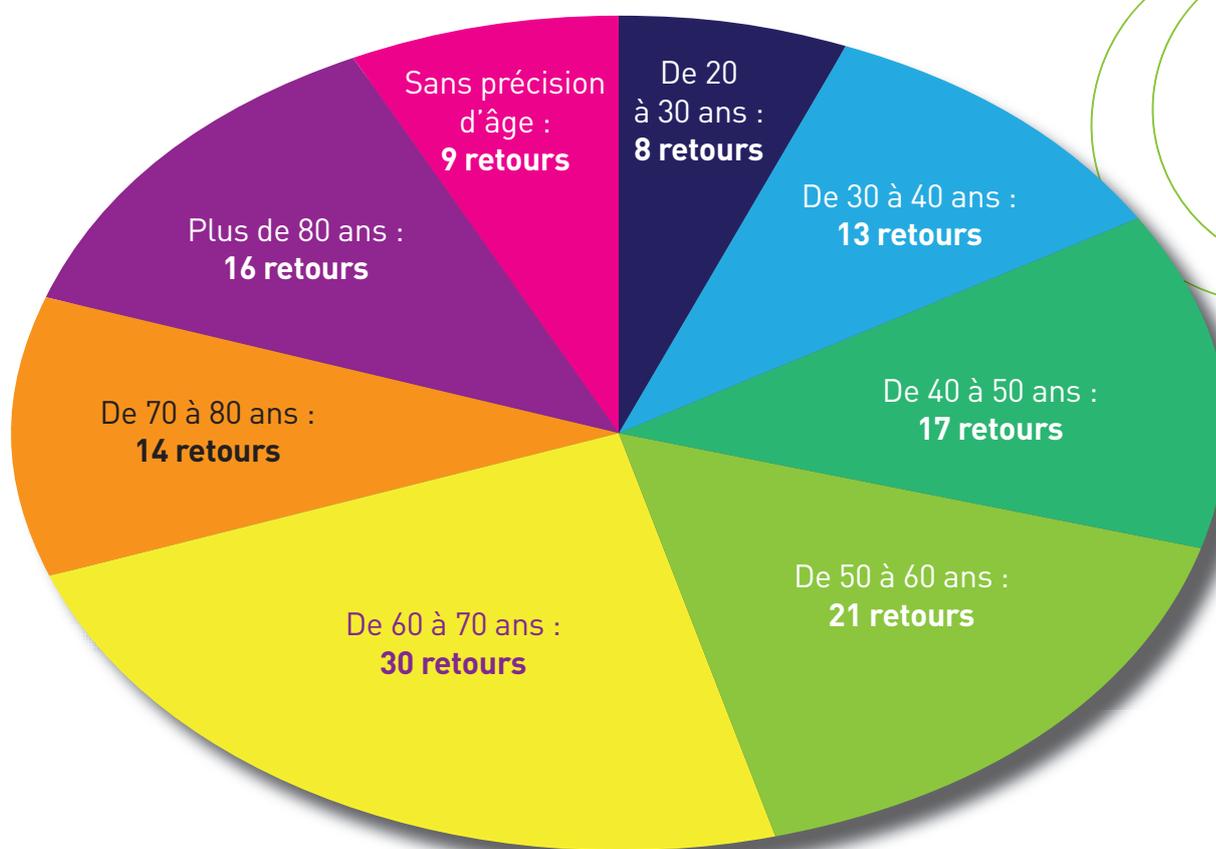
Les représentants de la commune d'Enval au SIAD sont Bernard LE COSQUER, également élu membre de la commission d'appel d'offre, et Marie-Philomène BRIQUET, aussi membre du groupe de travail Perspective et développement du SIAD.

Une réunion de présentation des services du SIAD aura lieu le **mercredi 18 FEVRIER à 18H, salle de la mairie**



## Analyse des besoins sociaux

**Vous êtes 21,03 % à avoir répondu au questionnaire sur l'analyse des besoins sociaux de la commune. Les membres du CCAS vous remercient.**



**P**our nous guider sur les actions utiles à engager dans le domaine de l'action sociale nous vous rappelons ici l'importance de nous retourner le questionnaire d'enquête. Vous pouvez encore le faire. Document disponible en mairie ou directement sur le site internet de la commune.

Une première analyse des réponses très pertinentes que vous nous avez adressées doit nous permettre de mettre en place, très rapidement, des actions adaptées

aux besoins : sécurité, services à la personne, réunion à thèmes.

Déjà une première réunion sur les services du SIAD est programmée en mairie. (ci-dessus). En partenariat avec le CCAS de Volvic des conférences gratuites vous sont proposées. Au fil de l'année 2015, nous enrichissons notre catalogue de services et vous ferons des propositions en nous servant de vos remarques, commentaires, suggestions.

## Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI): où en est-on ?

*Carte d'aléas précisant l'intensité des phénomènes naturels d'inondation en fonction de la hauteur d'eau et des vitesses d'écoulement pour une crue centenaire.*

En application de la directive Européenne 2007/60/CE de 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les agglomérations clermontoise et riomoise ont été désignées comme territoire à risque important d'inondation par arrêté du préfet de Bassin Loire Bretagne en 2012.

Depuis 2012, les services de l'Etat ont mené de nouvelles études plus poussées sur la cartographie des aléas inondation sur le périmètre de notre commune. Ces nouveaux éléments ont été remis en mairie par

les services de l'Etat le 27 Juin 2014. **Pour ceux qui le souhaitent ces documents sont disponibles et consultables en mairie.**

**Les étapes :** désignation de la structure officielle qui devra coordonner la mise en place de la stratégie locale de prévention des risques sur le bassin versant. 2015 : Enquête publique et définition des grands objectifs de la stratégie locale (mesures et dispositifs d'information et de protection des populations à mettre en place).

## Centre de loisirs et ses petites frimousses

Depuis la rentrée scolaire le centre de loisirs d'Enval a repris son activité répondant aux attentes des parents et surtout des enfants, qui sont de plus en plus demandeurs d'activités et viennent partager la bonne humeur des mercredis. Nous avons commencé l'année par les vendanges dans notre vigne. Avec une paire de ciseaux, nous avons coupé des grappes de raisin.

Arrivés au centre de loisirs, nous avons détaché les grains de raisin. Puis nous les avons écrasés dans un pressoir. Nous avons bu un verre de jus de raisin fraîchement pressé. Que c'est bon !

Nous en avons gardé pour l'école. Le lendemain, enfants et enseignants ont pu apprécier notre jus de raisin.

Les activités de Noël arrivent à grand pas. Nous avons décoré la cour de l'école avec la fabrication d'un train, un moulin et plein d'autres petites choses avec de la récupération. Oh que c'est beau !

Un goûter géant avec le Père Noël a eu lieu le mercredi 17 décembre au centre de loisirs, préparé par les enfants. Parents et enfants de l'école ont passé un agréable moment avec nous pour finir l'année 2014.

L'année 2015 commencera par un mini spectacle le 18 janvier 2015 pour le repas du CCAS d'Enval mis en place par les enfants (d'ailleurs nous remercions les parents).

### NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le centre de loisirs, installé dans le groupe scolaire, accueille tous les enfants d'Enval de 3 à 12 ans scolarisés ou non. Il est ouvert tous les mercredis après-midi ainsi que la journée complète pendant la première semaine des vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps. *Renseignements en Mairie.*



## Label « Villes et villages fleuris »

Dans le cadre du palmarès 2014 notre commune d'Enval vient de se voir attribuer le «**LABEL 1 FLEUR**» décerné par le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA).

Parmi les candidatures 11 communes d'Auvergne figurent au palmarès 2014 dont 3 dans le 63 (Enval et Murol avec le label 1 fleur / Vic Le Comte avec le label 2 fleurs).

Un grand bravo aux employés municipaux, aux bénévoles et aux élus anciens et actuels qui ont piloté et beaucoup travaillé pour arriver à décrocher cette distinction régionale.



## Aux fourneaux !

Dans le cadre du projet annuel sur l'alimentation, les élèves de CE1-CE2 vous donnent leur recette de « la soupe pleine de vitamines ».

### Pour 4 personnes

**Ingrédients :** un petit morceau de beurre, 2 verres d'eau, 4 pincées de sel fin, la moitié d'une tasse de crème fraîche, 12 cuillères de farine, 6 verres de lait, 4 jaunes d'œufs, du persil haché, 2 oignons.

**Ustensiles :** une grande casserole, une cuillère en bois, un verre, un couteau

**1-** On prépare les ingrédients sur la table.

**2-** On épluche les oignons et on les coupe en deux. **3-** On verse le beurre, la farine, le sel, le lait et l'eau dans la casserole. **4-** Ensuite on ajoute les oignons. On mélange bien. **5-** On place la casserole sur le feu jusqu'à ébullition. Puis on la retire. **6-** Quand le mélange est froid, on enlève les oignons. Puis on ajoute les jaunes d'œufs et la crème fraîche. On remue et on fait réchauffer sur feu doux.

**Bon appétit !**



## Salle des jeunes d'Enval

C'est une nouvelle saison qui commence pour la salle des jeunes. La nouvelle équipe «so fresh» avec ses 2 animatrices : Pauline et Claire. Elles t'attendent les mercredis et samedis après-midi ainsi que pendant les vacances de 13h30 à 18h. Avec un programme plein de propositions d'activités, de sorties et soirées. Rejoins-nous vite pour partager tes idées, tes envies et t'essayer à la fabrication de cosmétiques bio maison, ou pour une partie de pêche ou peut-être préfères-tu t'initier au graff et à la capoeira. Bonne humeur et fous rires garantis, partage et convivialité au menu : bref, il ne manque plus que toi !

nouvelle gestion pour optimiser votre prochaine tarification.

*Le Syndicat du Bois de l'Aumône, qui collecte les déchets ménagers de 132 communes, dont Enval, fait évoluer le mode de tarification de son service en faveur de la Redevance incitative qui sera appliquée sur Riom co à compter de 2017.*

**P**rotéger l'environnement et la santé, préserver les ressources naturelles... autant de sujets d'actualité pour lesquels chacun peut agir, avec les gestes de tri et de réduction des déchets. Aujourd'hui, pour aller encore plus loin et faire évoluer les comportements au quotidien, d'autres voies de progrès sont possibles. Un des leviers, identifié par le Grenelle de l'Environnement, consiste à tarifier différemment l'utilisation du service d'élimination des déchets.

Le SBA s'inscrit pleinement dans cette logique éco-citoyenne. C'est pourquoi il a été décidé en 2012 par le Comité Syndical et les délégués des 132 communes de mettre en place une Redevance Incitative, prenant en compte la nature et le nombre d'enlèvements des déchets. Chacun peut ainsi devenir acteur de sa production de déchets et payer le prix le plus juste pour le service dont il bénéficie.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera supprimée et remplacée par la Redevance Incitative à compter de 2017 sur Riom Communauté. Pour permettre aux usagers d'anticiper et de faire évoluer leurs habitudes, une simulation de facturation incitative sera envoyée dès 2016.

### Une enquête pour connaître les usagers

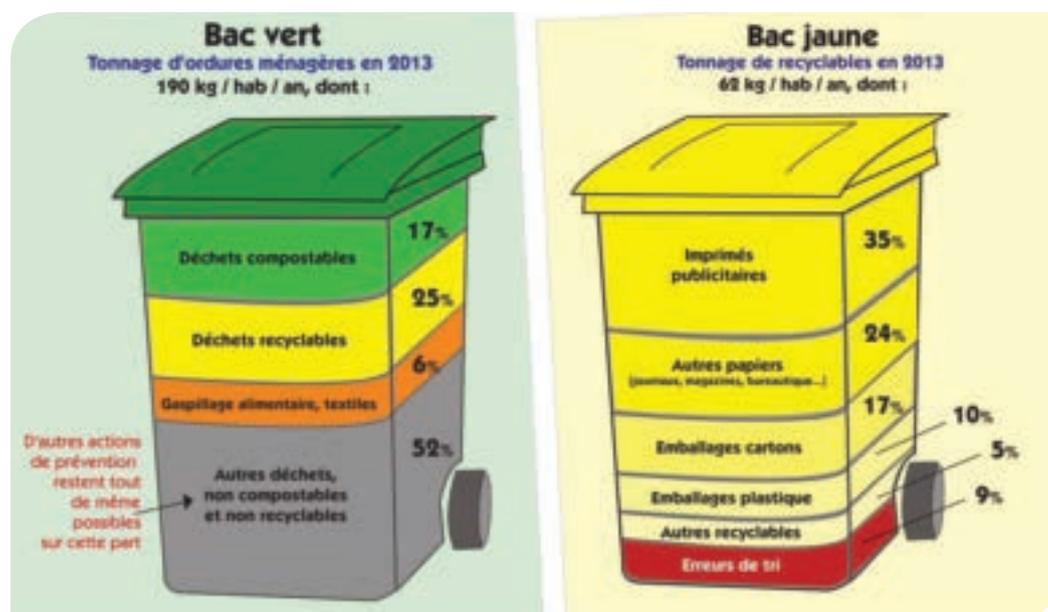
Ce nouveau mode de tarification nécessite de mettre en place un dispositif technique permettant de comptabiliser la production de déchets de chaque foyer.

Et pour connaître l'utilisation du service de chaque foyer, il faut d'abord identifier les usagers. **Dès le printemps 2015, un enquêteur du SBA rendra visite à tous les foyers de la commune**, pour expliquer les enjeux de la Redevance Incitative et encourager les bons gestes.

Certains usagers verront leurs poubelles verte et jaune équipées de puces électroniques pour comptabiliser le nombre de présentation de leurs bacs au camion de collecte. D'autres encore, comme dans les centres bourgs denses ou en habitat collectif, seront rattachés à un Point d'Apport Volontaire (PAV) et n'auront donc plus de bacs individuels.

Ces PAV sont des colonnes destinées à collecter les ordures ménagères et les emballages recyclables. Ils sont équipés d'un tambour pour comptabiliser les apports des usagers. Ces dispositifs permettront à terme d'optimiser les circuits de collecte. Plus propres, plus esthétiques, plus sécurisants, ils contribuent également à l'amélioration du cadre de vie et limitent les contraintes liées aux sorties, à l'entretien et à la responsabilité des bacs de collecte.

**Pour info le site <http://www.moinsdedechets.com/sba/> vous permet de consulter le bilan 2013 des actions du Programme Local de Prévention. Contact : Syndicat du Bois de l'Aumône  
13 rue Joaquin Perez Carretero – Zone de Layat II  
63200 RIOM / 04.73.647.444  
sbacontact@sba63.fr – www.sba63.fr**



**Info :** A terme, toutes les déchetteries du SBA seront équipées à leur entrée de points d'apport volontaires (PAV) y compris Riom en 2015. Ces PAV dits de secours collecteront les emballages recyclables en apport de 80L (les ordures ménagères également en sacs de 80L)

# Au fil des réunions du Conseil Municipal

## VIE MUNICIPALE

Sous la présidence de Christian Mélis, Maire, le conseil municipal s'est réuni 7 fois sur la période de Mai à Novembre 2014. Les PV détaillés des décisions prises et sujets abordés sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

Nous vous proposons ci-dessous une synthèse du suivi des principaux dossiers abordés pendant cette période.

### 1. Projet «Ateliers municipaux – Espace culturel inter-associatif».

**Juin :** Première réunion de réflexion sur l'opportunité de ce projet.

**Juillet :** Le conseil municipal vote à l'unanimité le lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre.

**Aôut :** Par 13 voix pour et 2 abstentions le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet ADquat architecture. Un groupe de travail est constitué pour piloter ce projet: Christian Mélis, Sylvie Gerbe, Pascal Goumy, Bernard Le Cosquer, Jean-Pierre Chrétien, Roland Grandjean, Hervé Lavest.

**Octobre :** Après discussions et propositions d'optimisation le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avant-projet sommaire proposé et décide de solliciter toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre.

**Novembre :** La première estimation des travaux à partir du projet sommaire prenant en compte les nouvelles normes et exigences se monte à 528.000 euros hors frais annexes: études, maîtrise d'œuvre, etc...Un devis plus approfondi du coût global a été demandé. L'estimation financière complète de ce projet ainsi que le plan de financement ayant servis aux dossiers de demandes de subventions ont été remis à tous les élus lors de la réunion.

Les réunions prévues pour la présentation de ce projet à nos élus nationaux (sénateur, députée, conseillère générale), aux associations envaloises, au personnel communal ainsi qu'au service culturel de Riom Communauté ont été organisées à la mairie d'Enval en Novembre et Décembre.

### 2. Plan local d'urbanisme (PLU).

**Mai :** Le conseil adopte la mise en œuvre de la modification du PLU approuvée en 2008 concernant l'ouverture à l'urbanisation des zones AU3 et AU5 (Moneyroux et Basse Garde).

**Aout :** Information sur le lancement de l'enquête public du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre concernant la mise en œuvre de la modification.

**Novembre :** Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du PLU selon les conclusions proposées par le commissaire enquêteur suite à l'enquête publique :

- **Zone de Moneyroux :** cette zone devient la zone constructible AUg5 suite à l'avancement du projet

d'aménagement proposé par les propriétaires.

- **Zone Basse Garde :** Cette zone est partagée en 2 parties. La première tranche devient zone constructible AUg6 suite à l'avancement du projet d'aménagement proposé par les propriétaires. La seconde tranche est conservée AU3 (zone insuffisamment équipée pour laquelle il n'existe pas de projet d'aménagement d'ensemble proposé par les propriétaires).

**Décembre :** Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision d'engager la procédure de révision du PLU pour sa mise en conformité avec le schéma de cohérence territorial du Grand Clermont.

### 3. Tarifs municipaux pour l'année scolaire 2014-2015 : cantine, garderie, étude, centre de loisirs

**Juillet :** Le conseil municipal adopte par 14 voix pour et une abstention l'augmentation de 2% proposée pour les nouveaux tarifs applicables à partir de Septembre 2014.

Tranche	Quotient familial (Revenus mensuels/Nombre de parts)
Tranche 1	De 0 à 470 €
Tranche 2	De 471 à 760 €
Tranche 3	De 761 à 1 050 €
Tranche 4	Supérieur à 1 050 €

Pour information, le quotient est appliqué aux familles domiciliées sur la commune d'Enval.

Pas de quotient familial pour l'étude surveillée.

#### CANTINE

■ Prix d'un repas enfant avec application du quotient familial

Tranche	Tarif 2013	Tarif 2014
Tranche 1	2,90 €	3,00 €
Tranche 2	3,20 €	3,30 €
Tranche 3	3,50 €	3,60 €
Tranche 4	3,80 €	3,90 €

■ Prix d'un repas adulte : 5,60 €

■ Prix d'un repas spécifique (servi mais non fourni) : 0,80 €

#### GARDERIES DU MATIN OU DU SOIR

■ pour 1 enfant par famille

Forfait mensuel avec application du quotient familial, soit :

Tranche	Tarif 2013	Tarif 2014
Tranche 1	8,85 €	9,00 €
Tranche 2	9,35 €	9,50 €
Tranche 3	9,90 €	10,00 €
Tranche 4 (plein tarif)	10,10 €	10,20 €

### ■ à partir de 2 enfants par famille

Forfait mensuel : Tarif tranche 1 x 2, soit  $9 \times 2 = 18 \text{ €}$

### Etude surveillée :

Forfait mensuel : pour 1 enfant: 16,35 € et à partir de 2 enfants: 21,40 €

### CENTRE DE LOISIRS (TARIFS INCHANGÉS)

(avec application du quotient familial) :

Tranche	Prix journée	Prix 1/2 journée sans repas	Prix 1/2 journée sans repas	Forfait 5 jours
Tranche 1	3,70 €	1,90 €	2,20 €	17,00 €
Tranche 2	6,40 €	3,20 €	3,70 €	31,00 €
Tranche 3	9,20 €	4,60 €	5,35 €	44,00 €
Tranche 4 (plein tarif)	11,25 €	5,35 €	7,00 €	54,00 €

### 4. Travaux

**Octobre :** Le conseil municipal approuve à l'unanimité la réalisation des travaux suivants:

■ **Cour de l'école :** La réfection des 780m<sup>2</sup> de la cour construite en 1992, est confiée à l'Entreprise EUROVIA pour un montant de 29 952 € HT.

■ **Chemin de Beauvaleix :** la réfection avec mise en place d'un enrobé est confiée à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 22 500 € HT.

■ **Enrochement d'un talus rue de Mouet :** Afin de soutenir la route en prolongation du mur existant la réalisation d'un enrochement a été confiée à l'entreprise Ferrier pour un montant de 13 339,20 € HT.

■ **Mur de soutènement rue de Gaudy :** La construction de l'ouvrage est confiée à l'entreprise DUGOUR pour un montant de 26 220 € HT.

**Novembre :** Le conseil municipal valide la proposition de la commission d'Appel d'offre d'attribuer le marché de création des réseaux d'eaux pluviales et usées rue de Fontblanche à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 119 555 €.

### 5. Personnel communal

**Juillet :** Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. Le maire à signer tous les documents nécessaires pour l'embauche de nouveaux agents en contrats aidés par l'état, pour le service périscolaire, suite à l'arrivée à terme de contrats en cours.

**Octobre :** Suite au départ de «Bill» (disponibilité d'un an pour convenance personnelle) le conseil municipal à l'unanimité décide de procéder à son remplacement par un agent contractuel.

Le conseil municipal décide également à l'unanimité la création d'un emploi non permanent pour faire face à des situations d'urgence.

### 6. Sécurité - Circulation

**Août :** Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour demander une rencontre avec le chef de service de la direction des routes en vue de l'aménagement de la route départementale au dessus du lotissement du domaine de l'Ambène.

**Novembre:** Le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions d'achat et de mise en place de panneaux de signalisation («Respect de la priorité à droite» aux entrées de commune et «Attention école» dans la rue des écoles.

**Décembre:** Le conseil approuve à l'unanimité le choix de l'entreprise EUROVIA pour l'aménagement piétonnier le long de la RD138 (entre le chemin de Lassa et le Chemin des Meuniers) d'un montant de 30 356,40 €, pour lequel une subvention de 7 500 € a été accordée par le Conseil général.

### 7. Centre communal d'actions sociales (CCAS)

**Mai :** Les membres hors conseil municipal qui ont été désignés suite à la consultation sont : Josette Perrot (au titre des associations d'aînés), Jeanine Bruneau, Christiane Gaumet et Brigitte Grandjean.

### 8. Projet d'achat d'immeubles ou de terrains

**Juillet et Octobre :** Après avoir délibéré sur l'intérêt potentiel d'acquisition pour la commune, le conseil municipal autorise l'Etablissement Public Foncier Smaf à réaliser les achats suivants à l'amiable, sur les bases d'une évaluation de la valeur vénale réalisée par le service des domaines. Sont concernés: immeuble situé à l'angle de la rue et de l'impasse de la République (propriété SALA/ROBERT)- immeuble et terrain situés rue des Forges (propriété LIOMY).

### 9. Taxes locales

**Novembre-Décembre :** Le conseil municipal adopte à l'unanimité les mesures suivantes:

■ exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable et non à permis de construire.

■ la participation forfaitaire à l'assainissement collectif est fixée à 500 € à partir de 2015.

■ la concession au cimetière dite «à perpétuité» est remplacée par une concession de 50 ans renouvelable.

Nouveaux tarifs mis à jour :

	Durée de 30 ans	Durée de 50 ans
Concession de 1m de largeur	190 €	500 €
Concession de 2m de largeur	380 €	750 €
Concession dans columbarium	300 €	500 €

■ le montant de la surtaxe assainissement passe de 0.26 à 0.27 € par m<sup>3</sup> à partir de 2015.

## 10. Achats divers

**Juillet** : Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour:

- l'achat de complément de mobilier scolaire pour un montant de 2 000 €.
- l'achat d'un nouveau barnum en remplacement de celui volé en Juin.

**Août** : Achat d'un nouveau camion de marque Nissan de 2012 - 5360 km pour un montant de 21 000 € TTC, suite au vol et à la destruction du camion des services techniques.

**Décembre** : Suite à l'accord d'adhésion au marché mutualisé mis en œuvre par le conseil général voté en Juillet par le conseil, la société GAZ de BORDEAUX a été retenue. Economie attendue pour la commune d'environ 3 000 € par an.

## 11. Subventions aux associations

**Décembre** : Vote à l'unanimité du conseil municipal pour le budget global de subvention pour l'année 2015 qui reste au même niveau que 2014 soit 12 000 €, hors subvention exceptionnelle de 2 300 € accordée à l'ASE en mi-2014 pour reconstituer sa trésorerie mise à mal par les actes de vandalisme survenus au club house. Un grand merci aux associations Balladins de l'Ambène, l'Apage, Les Doigts de Fée, Le yoga et Les Loustics Envalois qui par solidarité avec l'ASE ont laissé une partie ou la totalité de leur subvention de cette année dans le tronc commun. M Le Maire rappelle les enjeux des années à venir où il faudra continuer à soutenir les associations tout en gérant au mieux la baisse importante des dotations de l'état.

## 12. Questions diverses

**Juillet** : Accords donnés à l'unanimité par le conseil municipal pour :

- son attachement aux services départementaux du conseil général et son opposition ferme à sa suppression,

■ son soutien aux actions de l'association des maires de France visant à alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences pour les communes de la baisse massive des dotations de l'état.

**Août** : Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'adhérer au Pôle Santé des agents de la fonction publique territoriale, dans sa nouvelle configuration.

**Octobre** : Le règlement intérieur concernant la location de la salle polyvalente est modifié pour ajouter une charte concernant les consignes de sécurité. A la signature du contrat il sera demandé le versement de 50 € d'arrhes non remboursés en cas d'annulation.

Le conseil municipal a décidé de regrouper les commémorations sur 2 dates (8 Mai et 11 Novembre) en associant le maximum de personnes : école, associations, habitants etc... et avec la participation de musiciens.

**Novembre** : Le conseil municipal vote à l'unanimité l'accord donné au maire de signer avec la CAF le renouvellement du contrat communautaire pour la période 01-2014 - 31-12-2017.

**Décembre** : Le conseil donne son accord pour l'installation sur la commune par GRDF, d'un émetteur récepteur pour compléter l'installation des nouveaux compteurs gaz intelligents qui vont être mis en place par GRDF en remplacement des compteurs actuels.



## Halle de Riom : un nouveau marché couvert

**E**vénement commercial hebdomadaire de la vie riomoise, le marché couvert anime la cité et séduit une large clientèle. Il se déroule dans l'ancienne halle aux grains, élément majeur du patrimoine historique de la ville de Riom. Produits fermiers, biologiques, artisanaux et locaux sont proposés dans une ambiance authentique. Après des travaux de rénovation d'une durée de 13 mois, le marché couvert fait peau neuve et offre de meilleures conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité. D'un montant de 2 300 000 euros H.T, ils ont été financés par Riom Communauté, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Conseil régional d'Auvergne.

## 2<sup>ème</sup> journée Petite Enfance

**S**amedi 24 janvier 2015 se tiendra la 2<sup>ème</sup> Journée Petite Enfance organisée par l'ensemble des acteurs du territoire de Riom Communauté, au service des 0-3 ans.

Ce sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la petite enfance, de découvrir les services et structures existants sur le territoire de Riom Communauté, d'échanger sur les pratiques et expériences de chacun... Tout au long de la journée, parents et jeunes enfants auront la possibilité de participer aux diverses animations proposées par les partenaires autour du livre, de la motricité, des jeux, des activités manuelles, de l'éveil musical, du portage, du massage...

Invitée à participer à cette journée, Mme Douchika Vrsajkov, psychologue, formatrice, intervenante dans l'émission « Les maternelles » sur France 5, animera à 14h30 **une conférence et un temps d'échange** sur le thème « **l'arrivée de l'enfant, naissance d'une famille** ».

Elle explique que « lorsque l'enfant vient au monde, le couple conjugal devient couple parental et la famille s'agrandit. Cette aventure nécessite une attention particulière et n'est pas de tout repos. Comment les parents, l'enfant et les professionnels peuvent s'articuler afin que cette expérience de vie soit et devienne structurante et humanisante pour tous. »

**De 10 h à 17 h, salle de l'Arlequin, rue Louis Delmas à Mozac.**

## Horaires d'ouverture de la piscine Béatrice-Hess de Riom Communauté pendant les travaux

### Période scolaire

Lundi : 10h15 – 13h30 / 16h30 – 18h30

Mardi : 12h – 13h30 / 17h – 19h15

Mercredi : 14h30 – 18h15 - Jeudi : 12h – 13h30 / 17h - 19h15

Vendredi : 12h – 13h30 / 16h30 – 21h30

Samedi : 13h – 19h - Dimanche : 8h – 13h

### Période de petites vacances scolaires

Lundi : 11h – 19h - Mardi : 11h – 19h

Mercredi : 11h – 19h - Jeudi : 11h – 19h

Vendredi : 12h – 21h30

Samedi : 11h – 19h - Dimanche : 8h - 13h

### Fermeture de la piscine au public

Du 15 mars au 31 août 2015 : travaux de réfection.

**Renseignements au 04 73 64 45 50**

**[www.riom-communaute.fr](http://www.riom-communaute.fr)**

## Des aides pour rénover votre logement : réunions publiques 2015

**D**epuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, Riom Communauté a mis en place un programme de rénovation des logements privés pour 5 ans. Cette opération, pilotée par Riom Communauté, en partenariat avec l'Anah et l'Etat, permet l'attribution d'aides financières aux propriétaires, occupants et bailleurs, pour réhabiliter leurs logements. Le programme vise la réhabilitation de 508 logements sur 5 ans. Les objectifs prioritaires sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, ainsi que la prise en compte des besoins d'adaptation liés à la perte d'autonomie mais d'autres travaux peuvent être financés.

Pour connaître les conditions des différentes aides financières, Monsieur Gérard DUBOIS, Vice-président chargé de l'Habitat vous invite à participer à des réunions d'informations. Trois présentations sont prévues :

→ **le vendredi 30 janvier à 20h à Riom (maison des associations),**

→ **le vendredi 6 février à 18h à Enval (mairie)**

→ **le jeudi 26 mars à 18h à Saint Bonnet près Riom (salle de la maison des associations)**

Le programme d'aides s'étale sur cinq ans, jusqu'en mars 2017.

**Contact : Service Habitat 5, mail Jost Pasquier**

**BP 80045 63201 RIOM Cedex. Tél: 04 73 67 11 00**

**Fax: 04 73 67 11 01 - [renover@riom-communaute.fr](mailto:renover@riom-communaute.fr)**

**<http://renover.riom-communaute.fr>**



## Bibliothèque intercommunale d'Enval

**A** l'occasion de la fête patronale, certains ont pu découvrir la bibliothèque qui était présente au forum des associations. Nous sommes situés rue de la République à proximité de la Mairie. N'hésitez pas à pousser notre porte pour tout renseignement ! Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt sont gratuits. Prévoir seulement un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

### Attention nouveaux horaires !

Lundi de 15h30 à 18h30 - Mardi de 13h30 à 15h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 11h30 pour les tout-petits et leurs accompagnateurs. Vacances

scolaires : voir le tableau extérieur. Venez faire découvrir les livres aux tous petits les jeudis : nounou, maman, papa, mamie, papy, mémé, pépé, grand-mère, grand-père, tata, tonton...vous êtes les bienvenus !

**Une bibliothèque dans le réseau des bibliothèques de Riom Communauté :** Vous désirez lire des livres mais ils sont à Riom ? Pas de souci, une navette transite chaque semaine pour apporter les réservations. Consultez le catalogue en ligne et faites votre choix, ou parlez-en à notre équipe !

**Renseignements: 04 73 38 59 58**

**ou <http://bibliotheque.riom-communaute.fr/>**

## Exposition Georges Gaste peintures et photographies (1869-1910) itinéraires d'un orientaliste

**L**e musée Mandet rend ici hommage à celui qui fut peintre mais également photographe, et passa la majeure partie de sa vie en Algérie, en Egypte et en Inde où il mourut en 1910.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le voyage en Orient servait le plus souvent à exalter les fantasmes de quelques-uns, des peintres comme Gasté ont réfuté l'image de cet ailleurs certes exotique et fascinant mais loin de la réalité. A des milliers de kilomètres du milieu pictural parisien, cet artiste au tempérament sauvage et passionné a pleinement vécu l'Orient, peignant et photographiant en reporter inspiré les populations qu'il côtoyait.

De ses principes picturaux est née une œuvre vibrante et sensible, qui privilégie l'intensité du regard, l'authen-

ticité d'une scène. Les 120 tableaux et photographies réunis dans cette exposition proviennent de collections publiques (musée d'Orsay, musée des Beaux-arts de Dijon, musée de Villeneuve sur Lot) et privées.

Le musée Mandet possède une œuvre de Gasté. Cette exposition est aussi l'occasion de redécouvrir les peintures orientalistes de ses collections permanentes.

**Au musée Mandet jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars 2015**

**14 rue de l'Hôtel de Ville - 63200 Riom**

**Tél. 04 73 38 18 53 - Fax 04 73 38 73 05**

**[musee.mandet@riom-communaute.fr](mailto:musee.mandet@riom-communaute.fr)**

**[www.musees-riom.com](http://www.musees-riom.com)**

**[facebook.com/MuseeMandet](https://www.facebook.com/MuseeMandet)**

### Animation du patrimoine

#### Exposition Petit tour au Moyen Âge - 1000 ans d'archéologie et d'histoire...

Du 14 janvier au 7 mars 2015

Salle d'exposition – Office de tourisme Riom-Limagne  
– 27, place de la Fédération – Riom

Réalisée par le Service archéologique départemental des Yvelines cette exposition propose « un petit tour » dans la vie quotidienne du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et permet d'apporter des réponses à des questions comme : « Y avait-il des souterrains et des oubliettes dans les châteaux forts ? Qu'est-ce qu'une croisade ? Les hommes du Moyen Âge se lavaient-ils ? Mangeaient-ils à leur faim ? Le courrier était-il distribué par le facteur ? Payait-on des impôts ? »... Elle montre comment l'archéologie contribue à la connaissance de cette période passionnante de notre histoire, loin des « âges sombres » auxquels on l'a longtemps assimilée.

**Le sujet : L'évocation du Moyen Âge à travers l'archéologie, les archives et les œuvres d'art.**

L'exposition souligne les évolutions de la société au cours des dix siècles du Moyen Âge et fait le point sur l'état actuel des connaissances. Elle montre la complémentarité des sources archéologiques, iconographiques et textuelles pour la compréhension de l'époque médiévale. Monuments, objets et archives sont présents sous forme de reproductions photographiques et de fac-similés.

#### Dans les coulisses de l'archéologie.

« Petit tour au Moyen Âge » présente également de façon concrète le rôle de l'archéologie et des sciences qui contribuent à l'étude des sites médiévaux :

#### Un prolongement plus local.

Le patrimoine du Pays d'art et d'histoire est aussi mis en exergue. Des panneaux magnétiques permettent de découvrir Riom au XV<sup>e</sup> siècle et de s'initier au vocabulaire de l'architecture médiévale.

De nombreux thèmes de visites et ateliers sont proposés aux enseignants. Visites commentées pour les groupes scolaires sur rendez-vous : 04 73 38 99 94

#### Visites et animations

Dans le cadre du cycle de conférences de l'hiver consacré à l'architecture : deux conférences.

→ **Samedi 10 janvier à 14h 30 : « L'architecture gothique »**, un panorama des édifices les plus remarquables de l'Auvergne par Pascal Piéra.

→ **Samedi 7 Février à 14h 30 : « Habiter au Moyen Âge »**, la maison médiévale à travers les enluminures par Stéphanie Nassoy.

Salle du Tribunal, maisons des associations,  
rue du Nord – Riom.

Visite adaptée au jeune public le samedi à 15h

### Ambroisie : plante invasive pour laquelle la Vigilance est de rigueur



Ressemblant à l'armoise, mais plus buissonnante et inodore, l'ambroisie est une plante fortement allergène. Sa régulation est un enjeu de santé publique.

Un arrêté préfectoral du 11 juillet 2012 a rendu sa destruction obligatoire en Auvergne.

Afin de lutter contre sa prolifération, chaque propriétaire a l'obligation d'agir sur son propre terrain, en signalant sa présence à la mairie conformément au plan de lutte instauré par l'agence régionale de la santé (ARS).

**En cas de doute n'hésitez pas à contacter la mairie.**

**Plus d'informations sur [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info).**





L'Assemblée Générale du TCE s'est déroulée samedi 18 octobre à la salle polyvalente sous la présidence de Nadia Lesgourgues. Après avoir fait le bilan de la

saison écoulée elle notait que le nombre d'adhérents était stable depuis plusieurs années. Nadia revenait sur les différentes manifestations organisées tout au long de l'année et remerciait tous les participants, organisateurs, capitaines d'équipes et bénévoles pour leur soutien. Une mention très bien a été décernée à notre équipe 1 plus de 35 ans qui a terminé championne départementale et à nos jeunes garçons catégorie 9/10 ans qui se sont inclinés en ¼ finale départementale. Nadia s'est félicitée de l'excellent travail fourni par l'équipe d'encadrement duquel résulte un niveau de plus en plus élevé tant chez les adultes que chez les jeunes, ainsi qu'une participation toujours plus importante dans les compétitions car ce ne sont pas moins de 18 équipes qui seront engagées cette saison dans les différents championnats. Notre tournoi Open, qui a démarré la nouvelle saison, s'est déroulé en septembre sur trois semaines et a connu un vif succès avec un nombre d'inscrits en forte augmentation. A l'issue de ce tournoi, l'école de tennis et les entraînements ont repris le chemin des terrains. Notre dynamique équipe d'encadrement composée de Franck Martel D.E., Justine Chavouet D.E. et Yohan Lesgourgues AMT CQP, préparent activement le programme d'animation de cette nouvelle saison.

En fin de séance, Nadia faisait part à l'assemblée du souhait de Tracy Bouvier de quitter le conseil d'administration. Elle lançait un appel aux candidatures et accueillait un nouveau venu : Stéphane Lalle.

**Nouveau conseil d'administration :**

**Présidente :** Nadia LESGOURGUES. **Vice Président :** Claude CHRETIEN. **Trésorière :** Cécile BARNERIAS. **Secrétaire :** Murielle NOUET. **Membres :** Françoise VOUAUX, Dominique BEAULATON. Stéphane LALLE.

**Renseignements :**

Nadia LESGOURGUES  
06 30 29 19 12



**Dates importantes**

**à noter sur vos agendas :**

- Samedi 24 janvier : LOTO
- Mercredi 21 mars : CARNAVAL
- Samedi 04 avril : SOIREE DES EQUIPES



- 27/28 juin : FETE DU TENNIS ET FINALES DU TOURNOI INTERNE
- Vendredi 16 octobre 2015 : ASSEMBLEE GENERALE

## Un(e) Envalois(e)... Une histoire

*Générosité, partage, curiosité, découverte des autres, tels pourraient être les principes de vie de Mathieu Bourneton, jeune envalois de cœur et d'adoption.*

Après avoir participé en 2011 au rallye humanitaire « super 5 raid » à travers le Maroc, puis après en avoir assuré l'assistance technique en 2012 et 2013, notre compatriote s'est lancé de nouveaux défis d'aide aux populations démunies. En effet, Mathieu préside avec Sylvain Barbier, l'association « vulca'no'mad » dont le siège social est à Enval. Le but de l'association est de collecter du matériel médical réformé selon nos critères occidentaux pour les apporter auprès de populations défavorisées. Ainsi, en 2013, un premier convoi s'est rendu en Moldavie, petite république coincée entre la Roumanie et l'Ukraine, dépourvue de richesses naturelles et à ce titre laissée pour compte de l'Europe. Le niveau de vie d'un Moldave est le plus bas de l'Europe. Cette année là, Vulca'no'mad a offert des fauteuils roulants à des populations en détresse.



Dans les prochaines semaines, en collaboration avec les associations « vents d'est » et « passe croisée », un nouveau convoi ralliera Horodiste, village moldave afin d'équiper un orphelinat en matériel. Là aussi, un repérage des besoins a été fait et ce début de nouvelle année est mis à profit pour régler les derniers détails. Déjà, Mathieu prépare pour 2016 un convoi à destination de la Mongolie, autre pays à l'écart du développement mondial. Une chose est sûre, les adhérents de « vulca'no'mad » ne sont pas fous et ils œuvrent pour que leur rêve d'une Auvergne solidaire et humaine se réalise.

Pour plus d'information : [www.vulcanomad.e-monsite.com](http://www.vulcanomad.e-monsite.com) / [www.ventdest.org](http://www.ventdest.org) / [www.passecroisee.org](http://www.passecroisee.org) / Contact : [vulca.no.mad@gmail.com](mailto:vulca.no.mad@gmail.com)



### Rentrée des dentellières

Cette année, une fois n'est pas coutume, le club a repris ses activités fin août car nous avons participé au Forum des Passions organisé par le comité des fêtes.

A cette occasion, nous avons exposé quelques ouvrages anciens prêtés par l'une d'entre nous mais aussi des réalisations actuelles. Nous avons accueilli un peu plus d'une centaine de visiteurs dont beaucoup n'étaient pas auvergnats. La question qui se posait le plus souvent était de savoir pourquoi nous ne travaillions plus sur les métiers à roue.

Début octobre, nous avons programmé une sortie culturelle initialement prévue en juin. Nous nous sommes rendues à Saint-Etienne au musée des Arts et Industries pour visiter l'exposition autour des rubans qui présentent d'anciens métiers à mécanique Jacquard ainsi que tout le cheminement depuis les fils jusqu'à la réalisation des rubans. Nous nous sommes aussi longtemps attardées dans l'exposition qui concerne les cycles, très amusées de découvrir les draisienne, les monocycles, Grand-bi et autres véhicules surprenants. Nous avons terminé notre sortie en visitant le magnifique atelier- musée du chapeau à Chazelles-sur-Lyon où l'on nous a montré comment sont façonnés les feutres. Un musée très riche et très agréable à découvrir.

Depuis début septembre nous sommes revenues à nos dentelles chaque jeudi de 13h30 à 16h30, rue des Gravieres dans le préfabriqué. Nous envisageons de reprogrammer un cours le soir s'il y a des demandes. Le club ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires car les locaux sont occupés par les jeunes.



## Les Baladins de l'Ambène, Association théâtrale

### Les Baladins de l'Ambène bientôt trentenaires !

**E**n 2015, Les Baladins de l'Ambène célèbreront leurs 30 ans d'existence. Pour fêter l'événement, ils souhaiteraient regrouper le plus possible d'anciens Baladins. Alors, si vous avez fait partie de la troupe, en tant qu'acteur ou animateur, sachez que vous serez cordialement invité au spectacle des 6 et 7 juin prochains, à la salle polyvalente d'Enval.

Ce spectacle sera composé de deux parties. La première consistera en une série de sketches fantaisistes sur le thème du théâtre, sous toutes ses facettes. Elle sera interprétée par tous les acteurs inscrits cette année dans la troupe. La deuxième sera consacrée aux « anciens » Baladins, qui pourront, s'ils le souhaitent, à nouveau fouler les planches. Leur participation pourra consister en un très court sketch (qui serait mis au point en 1 ou 2 séances de répétition), ou en une petite improvisation collective, ou bien encore se limiter à une simple figuration. L'essentiel sera de participer à la fête, qui se terminera par un grand pot de l'amitié !

**Si vous êtes intéressés par ces retrouvailles d'un soir, merci de nous contacter dès maintenant, soit en nous joignant directement, soit en nous passant un petit mot à [baladinsdelambene@free.fr](mailto:baladinsdelambene@free.fr). Et faites passer l'info !**

Par ailleurs, à partir d'octobre, les Baladins emmèneront leurs spectateurs en croisière, sur leur petit navire de la rue des Gravieres. Sketchs et repas surprise les y attendront...

**ENVALAMBIC - L'APAGE SOUFFLE SES 20 BOUGIES**

Bon anniversaire à l'APAGE qui a vu le jour en 1994. 20 ans de bonne humeur et de convivialité.

Samedi 25 octobre, comme les années précédentes, nous avons tous replongé dans le charme et l'histoire d'un passé en voie de disparition, celui des bouilleurs ambulants. L'alambic, campé sur la place d'Enval, a attiré une foule de curieux, captivés par cette curieuse machine composée de chaudrons et de serpentins en cuivre, crachant des jets de vapeur pour faire jaillir la fine liqueur locale, « la gnôle », issue du marc obtenu par le pressurage du raisin au moment des vendanges. Tout cela dans une ambiance jazzy assurée par le très bon groupe « Sac à pulses ».

Succès incontestable de cette 5<sup>ème</sup> manifestation organisée dans le cadre du festival des balades d'automne de Riom Communauté. En plus de l'attraction de l'alambic et des quelques petites virées dans les voitures anciennes, c'est plus de 250 marcheurs qui ont crapahuté dans les Gorges d'Enval, 560 convives qui ont dégusté le saucisson et les plats de côtes de porc cuits dans le marc chauffé dans l'alambic et quelques 70 bénévoles qui ont veillé à accueillir et satisfaire tout ce public dans une bonne ambiance.

Remerciements chaleureux à tous les bénévoles, au bouilleur de cru, à la cuisine « La Pommeraie » pour la cuisson des patates, à Corinne et au centre de loisirs pour la décoration de la salle, à Michèle et à ses baladins pour l'animation du parcours, aux Maires de Marsat, Cellule, Pessat-Villeneuve et Malauzat pour le prêt de matériel ainsi qu'à nos partenaires traditionnels : la Société des Eaux de Volvic et le Centre Leclerc.



**Enval Yoga**

Les cours de Yoga proposés par Marie Aline, notre professeur, ont lieu 2 fois par semaine à l'école d'Enval, les lundis de 19h à 20h30 et les mardis de 18h45 à 20h15

Deux séances d'essai gratuites vous sont proposées avant l'adhésion, même en cours d'année.

Une matinée Yoga aura lieu à la salle des fêtes le Samedi 14 Mars 2015.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !



**Pour tous renseignements : Marie Aline**

**BLANCHER :**  
04 73 38 95 57

**Jocelyne BULIDON :**  
04 73 63 17 25

**Cécile BLANC :**  
06 38 78 32 87

**Enval, un autre regard**

L'association « Enval, un autre regard » a organisé une conférence sur la protection de la nuit et la pollution nocturne. Cette conférence était animée par Daniel ROUSSET délégué de l'ANPCEN. Les participants ont pu constater que cette problématique n'intéresse pas qu'une poignée d'astronomes amateurs en mal d'écologie.

En effet, le constat est simple et imparable : la vie sur notre planète s'est développée depuis plus de trois milliards d'année sur la base de l'alternance du jour et de la nuit. En éclairant inutilement et dangereusement la nuit, la chaîne de la biodiversité est rompue en entraînant la régression ou la quasi disparition de population de micro organismes et insectes ou animaux plus importants.

Mais aussi, de récentes études révèlent un lien entre exposition à la lumière artificielle pendant la nuit et divers problèmes de santé (biologiques et psychologiques) : stress, fatigue, troubles du sommeil, myopie, perturbation du

cycle de sécrétions de l'hormone mélatonine. Enfin, concernant le lien entre l'éclairage nocturne et la sécurité, toutes les études menées concluent par une absence de lien manifeste. Bien au contraire, on a constaté une baisse des accidents sur les autoroutes nouvellement éteintes et une baisse des cambriolages pendant les périodes d'extinction des feux.

Pour conclure l'éclairage de la nuit, c'est aussi un gaspillage d'argent public. En France, il représente en moyenne 23% de la facture globale d'énergie d'une commune et 48% de sa facture d'électricité (source ADEME). Toutes les communes qui ont engagé une réflexion sur le sujet (éclairer ce qui est vraiment utile, choix de matériel plus rationnel, lampes au sodium plutôt que tous autres choix, extinction en cours de nuit) ont réalisé de confortables économies.

**Rejoignez ENVAL, UN AUTRE REGARD**  
Contact :  
[envalunautre REGARD@gmail.com](mailto:envalunautre REGARD@gmail.com)

## Le Comité des Fêtes

*«Il y a un petit coin aux environs de RIOM où je me plaisais singulièrement jadis». C'est un hameau nommé Enval. Il est situé dans une impasse volcanique qu'on appelle, là, comme dans beaucoup de localités analogues « le bout du monde » ! Autrefois ce hameau était une merveille pour les artistes». Extrait de texte écrit par Georges Sand.*

C'est avec des artistes et des passionnés - nombreux sont Envalois - que nous avons choisi le thème du «Forum des passions» pour la fête d'Enval : 63 artistes et collectionneurs ont étalé leur merveilles dans les 48 granges, caves et garages du village aimablement prêtés par les habitants.

Les festivités ont débuté le samedi après midi avec des jeux de plein air proposés aux enfants avec la participation active des parents ou grands parents ! Le soir, la retraite aux flambeaux, entraînée par le char des conscrits et les joyeux lurons de la Banda'na, a traversé le village pour assister au spectacle d'un beau feu d'artifice.

Le dimanche a proposé de nombreuses animations dans tout le village et autour de la salle polyvalente.

De 10h à 18h, les visites des expositions dans le village étaient animées par un défilé musical et dansant, conduit par le char de nos conscrits : on retrouvait la Banda'na, les Brayauds, et le groupe Capoeira. Un attelage de chevaux proposait également des promenades en familles.

Dans l'après midi, l'église accueillait un concert du groupe vocal Chorins qui a reçu les applaudissements d'un public conquis.

Dans la salle polyvalente, où se trouvaient tous les stands des associations envalois, ce fut l'occasion pour nombre d'entre nous de découvrir la diversité associative de notre commune, et d'échanger avec leurs représentants tout en dégustant l'apéritif offert par la municipalité.

La journée s'est terminée autour des manèges, accompagnée par les notes suaves du groupe de jazz Shovendo.

Depuis l'assemblée générale du 7 novembre, le comité des fêtes accueille de nouveaux membres, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe. N'oublions pas aussi les nombreux bénévoles qui ont participé activement à nos manifestations de l'année. Leur présence à nos côtés est essentielle pour réussir nos actions. Merci à tous.

### Voici quelques dates pour 2015 :

- **Samedi 28 mars** : soirée dansante à la salle polyvalente thème à définir)
- **Dimanche 10 mai** : Brocante
- **Fête Patronale les 29 et 30 août**
- **Novembre** : soirée théâtrale avec les Baladins de l'Ambène

### D'autres animations sont envisagées :

- Concert à l'église (en hiver)
- Marche de nuit, lors d'une soirée de pleine lune, en mai ou juin... suivant la météo !!

**Surveillez vos boîtes aux lettres on vous informera.**

## Club de l'Âge d'Or

Comme chaque année, durant l'été, les adhérents du club ont participé aux sorties pédestres organisées par le Club Vermeil de Manzat : le 3 juillet dans les environs de Charbonnières les Vieilles et le 3 août autour de l'étang de Pulvérières.

Le 31 juillet nous nous sommes retrouvés à Lisseuil pour notre traditionnelle friture. Le 23 septembre les adhérents du club ont retrouvé avec plaisir leurs amis des clubs de Manzat, Loubeyrat, St Hippolyte et Châtel-Guyon pour notre marche d'automne. Le temps était au beau fixe et les marcheurs les moins aguerris ont passé un agréable après-midi dans les allées du parc du Cerey tandis que les plus courageux arpentaient les coteaux de St Don et Madargue. Pendant ce temps les non marcheurs s'adonnaient à leurs jeux favoris à la salle polyvalente. Un casse-croûte réunis-



sait les 85 participants et leur permettait de terminer cette journée dans une ambiance conviviale.

Le 11 décembre nous avons «Rendez-vous avec les Stars» au Zénith et le 14 décembre

nous nous retrouverons pour notre repas de Noël. Cet été fut attristé par la disparition de deux de nos adhérents : Monsieur Jean RELIER : il fut responsable financier pendant plus de 10 ans et nous avons tous apprécié son efficacité et sa rigueur dans le bon fonctionnement de notre association. Nous assurons sa famille, son épouse, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants de notre sympathie. C'est aussi avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Madame Renée AMEIL qui était pour nous tous le symbole de la discrétion et de la gentillesse. Nous pensons à sa famille, ses enfants et son souvenir restera dans l'histoire du Club.

## A.S Enval-Marsat Football



Les performances sportives de la saison 2014-2015 que nous aborderons ci-dessous s'annoncent particulièrement bien sur le plan sportif. Il n'en est pas de même sur le plan financier où les enjeux à relever nous préoccupent fortement.

En effet, nous avons pu démarrer la saison grâce à l'aide exceptionnelle de 2300 euros accordée par la municipalité, que nous remercions sincèrement. Nous tenons également à saluer la solidarité des associations envaloises et plus particulièrement celles qui ont proposé de mettre à disposition une partie, voire la totalité de leur subvention annuelle. Cette situation a pour origine les importants préjudices financiers subis au cours de la saison 2012-2013 pendant laquelle nous avons été plusieurs fois cambriolé avant de subir la destruction complète de notre club house par incendie suite à effraction. La nécessité de rééquipement en matériel et fournitures a eu raison de notre matelas d'épargne de 3000 euros qui constituait notre fonds de roulement sécuritaire.

Il y a quelques années, nous avons dû réaliser un emprunt, afin de constituer ce fonds de roulement indispensable pour la prise en charge chaque année de tous les frais d'engagement des équipes, à payer par avance avant le début de chaque saison.

Depuis cet emprunt, nous avons toujours réussi à équilibrer notre budget annuel de 30 000 euros environ, malgré les difficultés de plus en plus

importantes rencontrées dans les participations aux animations que nous proposons tout au long de l'année.

Nous devons cependant reconstituer rapidement ce capital d'environ 3 000 euros sachant que les deux premières manifestations les plus importantes sur le plan financier programmées cette année, en l'occurrence les concours de pétanque de juin et d'août ont dû être annulés suite au vol du barnum la veille du premier concours, puis des intempéries importantes le jour du second. Nous restons cependant optimistes mais afin de nous aider à renflouer notre trésorerie nous comptons beaucoup sur la mobilisation du plus grand nombre lors de nos prochaines manifestations.

Parlons sport qui est notre raison d'exister. Quatrième saison de l'entente avec Marsat, la mixité est complètement aboutie. Le groupe sénior est resté avec un effectif stable à 62, les arrivées compensant les arrêts ou départs. Départ tonitruant pour les 3 équipes qui sont dans les 3 premières de leur poule. L'encadrement a évolué avec l'arrivée de Stéphane Delaporte comme entraîneur général et coach de l'équipe 1, Stéphane Teneze a poursuivi l'aventure avec l'équipe 2 et David Porte a pris en main la destinée de l'équipe 3, Stéphane Chartier les gardiens. Les nouvelles méthodes d'entraînement plaisent car chaque mardi et jeudi ils sont en moyenne 40 sur le stade de Marsat, les résultats s'en suivent.



## ASSOCIATIONS



**L'équipe 1 en promotion d'honneur Auvergne** depuis 10 ans est, pour la première fois, en tête de poule après 6 rencontres sans défaite sur une saison qui en compte 22. L'arrivée de trois jeunes de qualité a tiré le groupe vers le haut et Jérôme Pellegrini 19 ans, issu de notre école de foot, s'est imposé dans ce groupe. Le foot que prône Stéphane Delaporte est de qualité et l'engagement des joueurs est total.

**L'équipe 2 en première division**, avec l'objectif ambitieux de la montée en promotion, a subi 3 revers, classée 3<sup>ème</sup> peut encore croire en ses chances. Car le groupe de Stéphane Teneze a beaucoup d'expérience pour gérer le reste de la saison.

**L'équipe 3 en deuxième division**, créée de l'entente avec Marsat, n'en finit pas d'étonner pour sa quatrième saison : elle a rattrapé l'équipe 2 en la remplaçant en 2<sup>ème</sup> division et se retrouve en tête de la poule. Quelle satisfaction pour David Porte qui doit tous les weekends composer avec les absences et faire en sorte que tous participent car sur 62 joueurs seuls 42 sont convoqués.

### GROUPEMENT JEUNES

C'est également reparti pour nos équipes jeunes de 6 à 17 ans du Groupement «Source et Volcans Football» qui regroupe les clubs de Enval-Marsat / Malauzat / Sayat et Volvic.

Plus de 115 jeunes joueurs portent à nouveau nos couleurs. L'équipe d'U19 n'a pu repartir faute d'effectif. Le groupe de 6 à 9 ans a augmenté grâce aux flyers distribués dans les écoles d'Enval et de Marsat.

# ASSOCIATIONS

## LES LOUSTICS



Après la distribution de ballons pour Halloween, la Soirée Zumba, et la vente de tickets de tombola, toujours motivées pour soutenir l'école, les mamans de l'association Les Loustics Envalois organisent cette année un **concours de belote à la salle polyvalente le 7 février 2015**. Nous espérons vous y rencontrer nombreux car comme vous le savez notre association se démène pour récolter des fonds pour le financement de sorties (ou autres projets) des enfants de l'école. Alors formez votre binôme et rejoignez nous pour un après-midi dans la bonne humeur !

**Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir plus d'informations, vous pouvez nous joindre au 06.62.19.52.45**

## Gym musicale d'Enval

L'association Gym Musicale a organisé une randonnée le 28 et 29 juin. Celle-ci a permis à une vingtaine de participants de découvrir les parcours de la Godivelle. Parcours magnifiques que nous aurions préféré sous un ciel et des températures plus cléments.

La composition du bureau a été reconduite à l'identique lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 juin 2014. La saison 2014-2015 a débuté le 8 septembre. Les horaires sont maintenus de 19h45 à 20h45 tous les lundis et jeudis. L'association compte à ce jour presque 70 adhérents. En tenant compte de cette fréquentation (environ 50 personnes par séance), Françoise, notre monitrice, toujours dynamique et enthousiaste, a revu et adapté nos exercices. Elle fait son possible pour demeurer attentive aux possibilités de chacun d'entre nous.

Le 13 octobre certaines adhérentes ont participé à la marche/ course « la Chamaliéroise », apportant de nouveau une contribution à la lutte contre le cancer du sein. Au cours du premier semestre 2015, **l'association organise une soirée dansante le 28 février** (vite à vos agendas) et reconduira sa participation à La Clermontoise en mai.

### Renseignements :

Présidente : Annette Cirotte 06 85 53 78 70

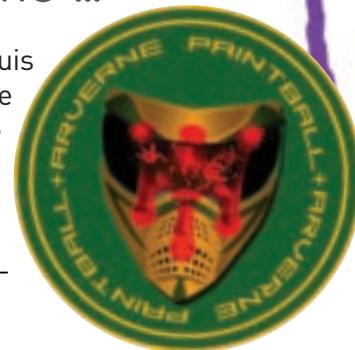
Vice-Présidente : Michelle Giraud 04 73 38 38 72

Secrétaire : Lise Bernard-Granger 04 73 64 14 25

Trésorière : Laure Nouhen 04 73 64 11 58

## L'association « ARVERNE PAINTBALL » sort de sa caverne !!!

L'association existe depuis 2008. Elle fut la première association de ce genre en Auvergne. Malgré cela, elle restait méconnue jusqu'à cette année au sein de la commune d'Enval et de Riom Communauté.



### Pourquoi ?

Il s'agissait d'une décision commune des joueurs membres de l'association. Encore récemment notre structure, malgré la demande croissante, n'avait pas la capacité logistique suffisante pour des journées de jeu rencontrant une forte participation.

Or, depuis l'année dernière, grâce aux partenariats créés avec des professionnels locaux et forts de notre expérience des années précédentes, nous sommes enfin en mesure de partager notre site de jeu avec des joueurs novices ou débutants. Nous souhaitons donc, pour cette nouvelle année 2015 et les suivantes, faire découvrir, le plus largement possible, cette activité qu'est le Paintball.

### Le Paintball qu'est-ce que c'est ?

En bref, le Paintball est un jeu de tir par équipe où les joueurs sont équipés de protections : masque, protège cou et de lanceurs dont les projectiles biodégradables, remplis de peinture à base de colorants alimentaires, sont propulsés par air comprimé.

Il existe différentes variantes du Paintball. Celle que nous pratiquons correspond à du Paintball loisir et ne se pratique pas en compétition ; ce qui ne nous empêche pas d'organiser des tournois ou rencontres amicales et conviviales en équipe avec les autres associations régionales.

Nous ne sommes surtout pas des joueurs se prenant pour des militaires même si notre activité s'apparente à une simulation de jeux de guerre...

### Quelles sont nos infrastructures ?

Nous jouons à Beauvaleix, lieu-dit d'Enval. Notre terrain a une superficie d'un hectare. Il est mis à disposition gratuitement, depuis notre création, par Monsieur Sacré Jean-Patrick que nous remercions à cette occasion pour ces années de prêt et qui vient de nous renouveler sa confiance cette année encore. Ce terrain dispose, en plus de son aire de jeu, d'un parking réservé aux pratiquants et d'une zone de sécurité. Il est donc entièrement sécurisé et répond à toutes les normes exigées. De plus, il a été aménagé au fil des années par les pratiquants, en plus de la forêt et des terrasses qui le caractérisent, avec des modules ruraux type véhicules, bunker et obstacles en tout genre pour une immersion de jeu maximale.

# ASSOCIATIONS



Nous disposons aussi, depuis peu, de tout le matériel de gonflage, compresseur et bouteilles de plongée, nécessaires pour alimenter nos réservoirs de jeu en air comprimé. Tous ces équipements respectent évidemment la réglementation en vigueur.

Ces conditions enfin réunies font d'Arverne Paintball une association totalement autonome et sécurisée, ce qui permet à ses 40 adhérents actuels de pratiquer dans les meilleures conditions possibles cette activité aussi ludique que sportive.

## **Vous souhaitez nous rencontrer ?**

C'est simple si vous avez plus de 14 ans, il vous suffit de prendre contact auprès des administrateurs de l'association dont les coordonnées sont renseignées dans la partie « contacts », consultables, soit sur notre site internet nouvellement créé : [www.arvernepaintball.fr](http://www.arvernepaintball.fr), soit sur notre page Facebook : **Arverne Paintball 63**.

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur la programmation des événements organisés 2 fois par mois, et des conditions d'accès au site.

## **Comment participer ?**

L'association propose 2 types d'accès : un accès pour ses adhérents avec une cotisation annuelle de 50€ et un accès journalier pour des joueurs occasionnels moyennant une participation de 10€. Ces montants permettent le remplissage en air des réservoirs de jeu et une prise en charge par notre assurance. Ils ne comprennent pas la fourniture des projectiles dont les prix sont variables et fonctions des quantités ou qualités utilisées... Il faut compter 15€ supplémentaire en moyenne pour un sachet de 500 billes ce qui est suffisant pour une journée de Paintball entière.

Nous prêtons gratuitement, aux joueurs novices, jusqu'à 5 équipements complets pour des journées d'essai. (sur réservation préalable auprès des organisateurs). Ainsi, ces joueurs sont équipés pour toute la session de jeu et sont encadrés par nos adhérents pour une bonne observance des règles de jeu et de sécurité.

## **Comment investir dans son matériel de jeu à moindre coût ?**

Pour les joueurs ayant souscrit leur adhésion à l'association et souhaitant acquérir leurs équipements de jeu personnels, nous effectuons mensuellement des com-

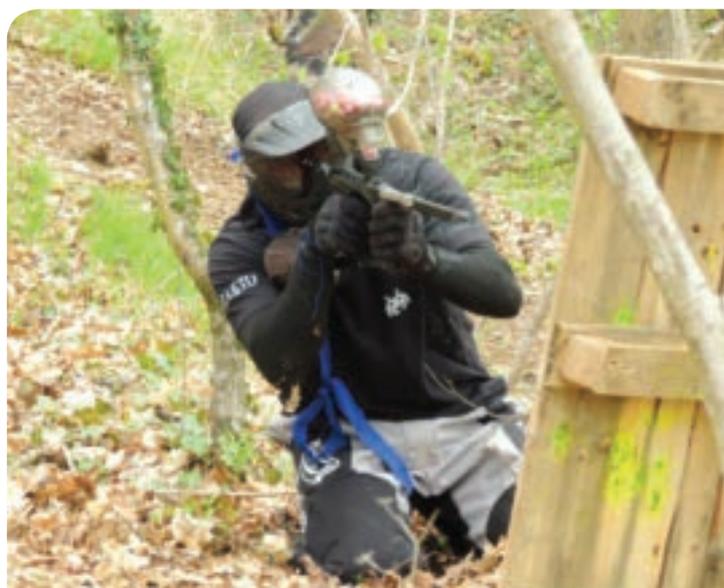
mandes groupées auprès de nos partenaires professionnels locaux. Ces partenaires sont : Mode Tactique pour les équipements et AuverPaint pour les projectiles.

L'association permet donc à ces adhérents de se fournir à des prix très intéressants tant au niveau des consommables que des équipements, rendant ainsi la pratique régulière du Paintball bien moins onéreuse. Toujours dans cette optique, nos joueurs vendent parfois des équipements de jeu d'occasion et en font profiter en priorité les membres de l'association.

Enfin nous sommes évidemment disponibles pour accompagner les nouveaux joueurs dans leurs choix, faire profiter de notre expérience et échanger autour de notre passion.



**Vous aussi, en lisant cet article, vous êtes tentés par l'expérience Paint-ball ? Alors ne tardez plus et rejoignez nous !**



# INFOS PRATIQUES

## Attention aux cambriolages

Vous pouvez être concernés :

**la sécurité c'est l'affaire de tous !**

Un certain nombre d'incivilités se sont produites cette année 2014 sur notre commune d'Enval : cambriolages de maisons - vol et destruction du camion des services techniques - vol du barnum - vol des rondins de bois du rond-point des eaux de Volvic, destruction par incendie du mannequin installé sur le rond-point du stade.

Une augmentation sensible du nombre de cambriolages dans le département a été constatée.

Les services de police et de gendarmerie sont mobilisés et mettent tout en œuvre pour interpeller les malfaiteurs.

Vous pouvez contacter utilement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie situés au plus près de votre domicile pour tout conseil de prévention.

En cas de doute ou si vous êtes témoin d'un cambriolage **ayez le réflexe 17 (Numéro d'urgence 24h/24 pour faire part de vos inquiétudes ou observations.**

→ **Notez le signalement des malfaiteurs : âge apparent, taille, corpulence, couleur des cheveux, tenue vestimentaire, véhicule et direction de la fuite**

→ **Ne pas hésiter non plus à prévenir d'un comportement suspect chez vos voisins.**



## Comment vous protéger des cambriolages en prenant quelques mesures simples mais efficaces.

→ Vérifier la solidité et la fermeture des différents accès (portes et fenêtres)

→ Equipez votre porte d'entrée d'un viseur optique (judas) ou d'un entrebâilleur

→ Prévoyez des grilles de protection, notamment si vous habitez au rez-de-chaussée

→ Equipez votre domicile d'un système d'alarme

→ Multipliez les moyens de fermeture (serrures complémentaires, verrous, loquets) Les malfaiteurs abandonnent rapidement lorsqu'ils sont face à une porte ou une fenêtre qui résiste. Plus il leur fait de temps, plus les risques d'interpellation qu'ils encourent sont grands.

→ Ne partez pas en laissant la clé sous le paillason, sous un pot de fleurs ou dans une boîte aux lettres.

→ Placez vos bijoux en lieu sûr et faites expertiser si nécessaire vos objets de valeur par votre assurance. Il est souhaitable de les photographier et noter leur numéro de série.

→ Conservez précieusement les factures d'achat, les garanties et les certificats d'authenticité dans un lieu sûr.

→ Si vous avez perdu vos clés, faites changer les serrures.

→ Evitez de garder d'importantes sommes d'argent à votre domicile. Si vous disposez de plusieurs chéquiers, ne les entreposez pas au même endroit.

→ Si vous vivez seul, indiquez votre nom complet et seulement l'initiale de votre prénom sur votre boîte aux lettres sans préciser « Monsieur » ou « Madame »

→ Ne laissez jamais la clé ou la carte de contact sur votre véhicule, même stationné chez vous.

**Si toutefois vous étiez victime d'un cambriolage :**

**Ne touchez à rien avant l'arrivée des fonctionnaires de police ou des gendarmes**

## Carte d'identité et passeport : Le saviez vous ?

**E**n France, la carte d'identité n'est pas obligatoire mais elle s'avère indispensable pour justifier de votre identité lors de vos démarches administratives (concours, inscription Pôle Emploi, listes électorales, banque...), en cas de contrôle et pour vos voyages au sein de l'Union Européenne. Notez que ce document officiel est également nécessaire pour un bébé ou un enfant en bas âge, le livret de famille n'étant pas reconnu comme tel. Pour vos escapades ou déplacements professionnels hors de l'Europe le passeport biométrique prend le relais.

Garants de votre identité, ces documents ne doivent pas être pris à la légère. Trop de déclarations de perte sont effectuées à la suite des négligences... Bien souvent, il n'y a pas de conséquences mais certains cas d'usurpation d'identité peuvent amener à des situations très délicates.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, la carte d'identité est émise pour une durée de 15 ans au lieu de 10 ans. Les cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

En France, la carte d'identité est gratuite ! Un passeport coûtera 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans, 42€ pour les mineurs de plus de 15 ans et 86€ pour les adultes.

### NAISSANCES

Nell GOKDEMIR  
15.07.2014  
Romain  
GUILLAUMON  
18.08.2014  
Léo KEBDANI  
04.09.2014  
Enzo VERISSIMO  
25.11.2014  
Jules TRENTI  
03.12.2014  
Jeanne TINDILIERE  
04.12.2014

### MARIAGES

Delphine GIRAULT  
et Olivier MENDES  
05.07.2014  
Julia MAGALHAES  
REIS et Mathieu  
NICOLAS  
26.07.2014  
Aurélie GAYTE  
et Quentin TRUCHE  
27.09.2014

### DÉCÈS

Odette LEVADOUX  
09.07.2014  
Jean RELIER  
02.08.2014  
Emma  
COHEN-TANNOUJJI  
02.08.2014  
Marcelle LIPS  
23.08.2014  
Catherine DICHAMP  
28.09.2014  
Jean-Louis  
BROSSON  
06.10.2014  
Lydie BROSSARD  
07.10.2014  
Renée AMEIL  
née DEAT  
28.10.2014  
Claude MAZAYE  
15.12.2014  
Suzanne HENIN  
née Revaillet  
27.12.2014

Etat Civil 2014

## Mots Croisés

proposés  
par Jean  
Caillaud

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

#### Horizontal

- Mis sur croix à Enval. 2- Fleuve ou montagne à l'Est - Génie.
- Glucide - Monnaie. 4- Lettre Grecque - Homme ou Femme.
- Sud/Est - Peut être à friser, symboliquement. 6- L'ADN, en forme.
- Préfixe égalitaire - Thymus - 576m à l'Est. 8- Claire. 9- Assemblages de fils.
- Le vrai ou le faux parfois - Sœur et femme en même temps.

#### Vertical

- Petit chien. 2-Prélevées - Consonnes.
- Urbiet... - Limace. 4- Langue Thaï - Marque le dédain - Lez. 5- Eux - Qu'il «trace» son nom. 6- De là - Département. 7- Règle - Elevai.
- Pas lui - Avoir autrement. 9- Du fief - Le même qu'au quatre horizontal, autrement.
- Refuge - Couche

Solution :

1	Y	P	O	L	L	T	E	S		
2	O	U	R	A	L	E	L	E		
3	R	I	B	O	S	E	L	E	T	
4	K	S	I	N	E	O	N			
5	S	E	F	E	H	E	D			
6	H	E	L	I	G	O	L	D	A	L
7	L	I	S	O	R	I	S	E	L	L
8	R	E	C	H	E	V	E	A	U	X
9	E	C	H	E	V	E	A	U	X	S
10										

## Agenda des manifestations 2015

#### ■ Samedi 10 Janvier :

Vœux du maire à la population

#### ■ Dimanche 18 Janvier :

Repas du CCAS

#### ■ Samedi 24 Janvier :

Loto tennis

#### ■ Samedi 7 Février :

Concours de belote

des « Loustics Envalois »

#### ■ Samedi 28 Février :

Soirée Gym musicale

#### ■ Dimanche 1 Mars :

Loto foot ASE-M

#### ■ Vendredi 13 Mars :

Loto école

#### ■ Samedi 14 Mars :

Soirée Yoga

#### ■ Samedi 21 Mars :

Soirée foot ASE-M

#### Vendredi 27 Mars :

Soirée Zoumba organisée

par les Loustics Envalois

#### ■ Samedi 28 Mars :

Soirée comité des fêtes

#### ■ Samedi 4 Avril :

Soirée tennis

#### ■ Samedi 25 Avril :

Démonstration Enval Drift

#### ■ Dimanche 10 Mai :

Brocante du CDF

#### ■ Samedis 30 Mai et 6 Juin :

Soirées théâtre

des Balladins de l'Ambène

#### ■ Vendredi 26 Juin :

Fête de l'école

#### ■ Dimanche 30 Août :

Fête d'Enval

Janvier 2015  
Directeur de Publication :  
Christian Melis  
Rédaction : Commission Communication  
Dépôt légal : Janvier 2015

Maquette - Mise en page - Impression :  
Imprimerie Decombat - 04 73 25 06 62

L'Envalois

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

### Secrétariat

2 rue des écoles - 63530 ENVAL - Tél./Fax : 04 73 38 23 82

Mail : mairie.erval@wanadoo.fr - www.erval.net

**Lundi** : 8h30 - 11h - *fermé l'après midi*

**Mardi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h

**Mercredi** : 8h30 - 11h - *fermé l'après midi*

**Jeudi** : 8h30 - 11h / 16h - 20h

**Vendredi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h

### Bureau Municipal

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, à prendre via la Mairie

**Location de la salle polyvalente** : Se renseigner en mairie

### Bibliothèque

**Lundi** : 15h30 à 18h30 - **Mardi** : 13h30 à 15h - **De 10h à 11h30, les premier et troisième Jeudi de chaque mois pour les tout-petits et leurs accompagnateurs.** Pendant les vacances scolaires, les fermetures sont affichées et consultables sur le site de la bibliothèque.

Renseignements au 04 73 38 59 58

## ADRESSES UTILES

### • L'AGENCE POSTALE

04 73 97 45 06

**Lundi** : 9h15 - 12h

**Mardi** : 9h15 - 12h

**Mercredi** : *fermé toute la journée*

**Jeudi** : 15h15 - 18h

**Vendredi** : 15h15 - 18h

**Samedi** : 9h15 - 12h

La levée du courrier est effectuée à 15h15

### • Pharmacie Marie-Hélène PETAVY

Tél. : 04 73 38 98 41 - Route de Volvic

63530 ENVAL (galerie marchande du Centre Leclerc)

### • Docteur Anne FOA

Tél. : 04 73 63 00 83

12 avenue de la Libération 63530 ENVAL (près de la salle polyvalente)

### • Cabinet d'infirmière libérale

Tél. : 06 38 72 35 74 ou 07 87 12 88 71

3 rue de l'Ambène 63530 ENVAL

### • Centre d'Action Médico Sociale de Riom

Tél. : 04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud 63200 RIOM

POUR VOTRE SÉCURITÉ, QUELQUES NUMÉROS À AVOIR SUR VOUS

- **Pompiers** : composer le 18
- **Gendarmerie - Police**  
composer le 17 ou 112
- **Urgences médicales** : composer le 15
- **Vous êtes victime d'un cambriolage** :
  - Si vous souhaitez connaître les mesures de préventions préconisées : Contacter la mairie
  - Si vous êtes victime d'un cambriolage : composer le 17 ou le 112
- **Opposition carte bancaire** : 0 892 705 705
- **Opposition chéquier** : 0 892 68 32 08
- **Téléphones portables volés** :
  - SFR : 10 23
  - Orange : 0 800 100 740
  - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
- **Agir contre toutes les violences faites aux femmes** :  
Un numéro national unique pour les femmes victimes de violence : 3919  
*Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h (les jours fériés de 10h à 20h). Ce numéro est gratuit. Il répond à toutes les formes de violences (violences conjugales, mutilations et mariages forcés, agressions sexuelles et viols, violences au travail). Que vous soyez victime ou témoin, vous serez écouté(e), conseillé(e) et informé(e) sur les démarches à suivre.*
- **SEMERAP** : 04 73 34 94 94 (si problème technique urgent sur réseau d'eau)
- **Urgence Gaz** : 0810 433 333
- **Urgence EDF** : 0810 333 063

### • Info SBA

■ **Déchèterie de Volvic** : 04 73 83 38 00

Chemin des Prades - Section Champloup 63530 VOLVIC

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du mardi au samedi inclus** : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du mardi au samedi inclus** : 9h-12h30 / 13h30-17h

■ **Déchetterie De Châtel Guyon** : Tél : 04 73 83 38 00

Chemin de la Croix des Roberts 63140 CHÂTEL-GUYON

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du mardi au samedi inclus** : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du mardi au samedi inclus** : 9h-12h30 / 13h30-17h

Pour éviter vols et dégradations récurrents, les caisses « ferraille et DEEE » sont évacuées chaque soir. Dépôt de ces déchets avant 17h45.

■ **Déchetterie de Riom** : Tél : 04 73 83 38 00

Avenue Hector Berlioz - RD 211- Chemin de Maupertuis  
Lieu-dit Le Polbiat 63200 RIOM

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du lundi au vendredi** : 8h-12h30 / 13h30-19h

**Le samedi** : 8h-19h : (sans interruption)

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du lundi au vendredi** : 8h-12h30 / 13h30-18h

**Le samedi** : 8h-18h : (sans interruption)

**Attention ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.**

Afin de mieux gérer le service, la gestion des accès aux déchetteries est désormais informatisée via les cartes à puce, ce qui consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès gratuite. Pensez à faire le nécessaire soit en retirant un formulaire de demande de carte auprès des gardiens, soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet du syndicat : [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

